



CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

JEUDI 22 JUIN 2023

Personnes présentes :

- ✚ **Représentants des familles :** Mme CORDEY Sarah, M. LE DAIN Patrick, M. LE FALHER Philippe
- ✚ **Représentants des résidents :** Mme LE FALHER Solange, Mme BRIEN Eliane, M. LE PIMPEC Christian
- ✚ **Représentantes du personnel :** Mme BIDAULT Mélanie, Mme DAVID Brigitte, Mme REBELLE Evelyne
- ✚ **Invitées :** Mme GUEGAN Audrey (Infirmière Coordinatrice), Mme RICARD Sophie (Cadre Ergothérapeute), Mme GUEHO Marie (Responsable de secteur chez ANSAMBLE), Docteur NEDELEC Christiane (Médecin Coordinateur)
- ✚ **Représentante de la municipalité de CAUDAN :** Mme DI GUGLIELMO Martine (Adjointe aux affaires sociales)
- ✚ **Représentant de la direction :** M. MINETTI Michel, Directeur
- ✚ **Secrétaire de séance :** Mme BELLEC Véronique

Personnes excusées :

- ✚ **Représentantes des résidents :** Mme STREIBELEIN Marie-Françoise, Mme HILY Christiane
- ✚ **Représentante du personnel :** Mme MUSSET Marie-Céline,
- ✚ **Représentant du Conseil d'administration :** M. POULMARC'H Dominique (Président)

Début de la séance à 10h40

Mme LE FALHER Solange, Présidente du conseil de la vie sociale ouvre la séance. Les points évoqués sont les suivants :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 23 mars 2023
2. Point sur la restauration
3. Point sur l'animation
4. Plan bleu (plan canicule)
5. Point sur les travaux
6. Fermeture du PASA pendant la période estivale
7. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel

1. [Approbation du procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 23 mars 2023](#)

Le procès-verbal du Conseil de la Vie Sociale du jeudi 23 mars 2023 ne suscite pas de commentaire et est validé à l'unanimité.

2. [Point sur la restauration](#)

Une commission de restauration s'est déroulée le mardi 20 juin à 11h00 en remplacement de la lecture du journal avec la présence de 13 résidents. Cette commission se déroule chaque trimestre avant le conseil de la vie sociale et a pour but de recueillir les remarques et attentes des résidents.

- Le petit déjeuner :
 - Pas de commentaire
- Le déjeuner :
 - Toujours pas de vinaigrette à disposition sur les buffets
 - Plats pas assez chauds en salle à manger malgré le remplacement de la lampe infra-rouge. Afin de remédier au problème de température, il serait souhaitable de procéder à l'approvisionnement du théâtre culinaire au plus tard à 12h15 au moment de l'ouverture de la salle à manger.
 - Varier un peu plus les entrées et revoir les portions car parfois trop léger.
 - Supprimer définitivement la viande de bœuf car viande trop dure mais maintenir les boulettes de bœuf ou la bolognaise
 - Pas assez de légumes
 - Trop souvent des féculents
 - Proposer plus souvent des pommes de terre et du lard rôti
 - Barbecue et moules/frites seront proposés sur les mois de juillet et août
 - Pas assez de sauce pour certains plats
 - Varier les salades
 - Varier les desserts et proposer des fruits de saison
- Le goûter :
 - Pas de commentaire si ce n'est qu'il y a moins de gâteaux au chocolat comme demandé.
 - Pour les résidents participant aux animations, le café servi en chambre est toujours froid car le service est assuré bien avant l'arrivée en chambre.
- Le dîner :
 - Amélioration de la soupe
 - Absence de vermicelles dans le potage quand cela est énoncé au menu
 - Trop souvent de cakes salés

Mme CORDEY Sarah demande si les légumes sont préparés sur place. Il lui est indiqué qu'il s'agit essentiellement de légumes en conserves ou surgelés. Concernant la préparation des flageolets ou lentilles, Mme LE FALHER Solange suggère qu'il serait préférable de ne pas les cuisiner dans leur jus car cela donne un aspect gluant à la sauce. Mme BRIEN Eliane fait remarquer que la viande est filandreuse car il s'agit de la viande de collectivité.

Depuis un an environ, M. MINETTI Michel indique qu'il y a une difficulté à maintenir une prestation de qualité depuis le départ de l'ancienne cheffe gérante.

3. Point sur l'animation

Depuis le dernier conseil de la vie sociale, en plus des animations quotidiennes, les résidents ont pu participer à :

- Une sortie au conservatoire de musique de Lorient
- Une sortie à l'Hydrophone de Lorient
- La venue de la chorale « La Ria vous chante »
- La fête de l'été avec la présence des familles
- Une sortie au pèlerinage à Sainte Anne d'Auray

Mme LE FALHER Solange tient à remercier Mme BIDAULT Mélanie d'avoir assuré la lecture du journal tous les matins pendant l'absence de Mme DAVID Brigitte.

4. Plan bleu (plan canicule)

Depuis l'épisode de canicule en 2003, la rédaction d'un plan bleu est devenue obligatoire pour tous les établissements hébergeant des personnes âgées. Élaboré sous la responsabilité du directeur de l'établissement, il constitue le plan global de gestion des risques des établissements médico-sociaux pour faire face à tous les types de crises et de situations sanitaires exceptionnelles susceptibles de les impacter. Le plan canicule est déclenché le 1^{er} juin de chaque année et ce jusqu'au 31 août. La canicule est une période de plus de 2 jours consécutifs pendant laquelle la température ne descend pas en dessous de 30° le jour et 20° la nuit.

Mme CORDEY Sarah s'interroge sur les conséquences liées à un risque d'incendie. M. MINETTI Michel indique que :

- Les pompiers effectuent régulièrement une reconnaissance des locaux de leur secteur
- Une commission de sécurité est fixée tous les 2 ans,
- L'ensemble du personnel est formé chaque année au risque d'incendie
- La mise en place d'une simulation à un exercice d'incendie avec déclenchement de l'alarme feu.

5. Point sur les travaux

A ce jour, les travaux concernant la rénovation des dernières salles de bains accusent un mois de retard en raison de l'entreprise de faux plafonds qui fait défaut. De ce fait, la rénovation des salons d'étages débutera qu'après les congés d'été. La durée estimée des travaux pour chaque étage sera d'environ 2 mois. A l'issue de ces travaux, il sera procédé au changement de tout le mobilier.

6. Fermeture du PASA pendant la période estivale

Les plannings pour les remplacements des congés d'été des soignants sont bouclés. Malgré tout, il a été décidé de la fermeture du PASA durant les mois de juillet et août. Mme CORDEY Sarah fait savoir que certaines familles lui ont fait part de leur angoisse vis-à-vis de cette fermeture temporaire.

7. Questions diverses « libre expression » : la parole aux résidents, familles et personnel

Une boîte à idées est mise à la disposition des familles et résidents à l'accueil. Après ouverture, celle-ci se révèle vide.

M. MINETTI Michel tient à rappeler qu'au moment du dépôt de nouveaux vêtements pour marquage par le service lingerie, il y a lieu de les déposer à l'accueil et non pas en chambre afin d'éviter tout défaut de marquage ou d'erreur de mise en service. D'une manière générale, il est souhaitable de confier le marquage des vêtements au service lingerie car après plusieurs lavages, les étiquettes ont tendance à se décoller ou le marquage à s'effacer.

Mme CORDEY Sarah remercie tout particulièrement les personnes qui ont fait dons de vêtements à sa maman.

M. MINETTI Michel informe de l'abandon définitif du projet de fusion des 3 EHPAD par les 3 administrateurs à l'origine du projet faute de soutien de la FAF (Fédération des Aveugles de France).

En l'absence de question, la réunion est levée.

Fin de la séance à 12h05

***Prochain Conseil de la Vie Sociale (sous réserve)
Jeudi 14 septembre 2023 à 10h30***